

**Avancements au choix  
Cadre, Exécution, Maîtrise**

**Une même revendication : une meilleure reconnaissance**

FO Énergie et Mines a récemment demandé aux employeurs l'ouverture de négociations sur les avancements au choix. Ceux-ci sont l'occasion de reconnaître financièrement l'investissement des agents, et pas uniquement dans le cadre d'une intensification de la charge de travail, comme cela a été le cas avec le Forfait jour...

### **FORFAIT JOURS : UN RÉEL LIBRE CHOIX ?**

Cette année a été marquée par la mise en place du forfait jours chez les cadres.

EDF et les organisations syndicales signataires se félicitent que 80 % des cadres ont opté pour le forfait jours et prétendent y voir une adhésion des cadres à la politique de l'entreprise.

La majorité des cadres qui ont opté pour le forfait jours n'a pas cédé subitement aux arguments de la direction. Ils ont simplement considéré que dans un contexte d'entreprise complexe, il valait mieux, quelle que soit leur position profonde, prendre les 2 NR, prix fixé par l'accord au rachat des contraintes nouvelles fixées par celui-ci. Même si leur choix est maintenant irrévocable.

**INVESTIR DANS LE PERSONNEL,  
C'EST LUI DONNER CONFIANCE  
DANS L'AVENIR  
ET MONTRER QUE LE SOCIAL  
NE SERA PAS LE PARENT PAUVRE  
DU PROJET D'EDF !**

Certains ont, en outre, craint que leur refus puisse leur causer un préjudice de carrière.

C'est cela la réalité.

**Aujourd'hui, la mise en place de ce forfait jours commence à générer des difficultés** pour les agents,



à tel point que les deux organisations syndicales signataires elles-mêmes s'en sont émues dans leurs communications. Dommage que cela soit un peu tard...

Il est vrai qu'avec les réductions d'effectifs et la nécessité de payer des investissements internationaux risqués, la pression sur les salariés déjà présente risque encore de s'accroître, sitôt passées les élections !

En tout cas, pour FO, nous accompagnerons tous les agents, ceux qui ont opté pour le forfait jours afin de lutter contre l'intensification de leur charge de travail, ceux qui ont choisi de pouvoir revenir sur ce choix

**Avancements au choix  
Cadre, Exécution, Maîtrise**

**Une même revendication : une meilleure reconnaissance**

et ceux qui ont décidé de rester dans le cadre des règles actuelles, afin qu'ils ne soient pas pénalisés par leurs choix.

### **FORFAIT JOURS ET RISQUES SUR LES TAUX D'AVANCEMENTS AU CHOIX**

Dans le contexte financier actuel d'EDF, l'octroi de deux NR à près de la moitié des agents pourrait être un prétexte pour réduire les taux d'avancement au choix.

Pour FO, une telle perspective serait inacceptable.

L'octroi de deux NR a été présenté comme compensant des contraintes nouvelles.

Il ne saurait avoir comme conséquence de réduire les taux d'avancements de tous les personnels.

Cela est vrai pour les personnels de maîtrise, d'exécution, et les cadres qui n'ont pas opté pour le forfait jour ou ceux qui y ont opté de manière non irréversible.

Cela est vrai tout autant pour les cadres qui ont choisi le forfait jours d'une manière irrévocable.

Ceux-ci ne sauraient être privés d'avancement au motif des 2 NR « forfait-jours ». Car cela serait reprendre d'une main ce que l'on a donné de l'autre ! Tout en laissant subsister les contraintes nouvelles de ce choix.

Même si malheureusement, l'accord signé n'a pas protégé les salariés contre ces risques évidents pour tout le monde, FO poursuivra inlassablement ses revendications et ses actions en faveur d'une réelle reconnaissance du travail des salariés, exécution, maîtrise et cadres.

### **EN VOTANT FO, DU 17 AU 24 NOVEMBRE 2016,**

■ Les cadres ayant opté pour le forfait jours auront l'occasion de dire à la direction que leur passage sous ce régime ne vaut pas accord avec l'intensification de la charge de travail induite par les suppressions d'effectifs décidés par la direction.

■ Les agents d'exécution, de maîtrise et les cadres n'ayant pas opté pour le forfait jour diront qu'ils exigent une juste reconnaissance en matière d'avancements au choix pour les efforts réalisés au service de notre entreprise.



**Avec FO,  
agir pour TOUS les agents,  
ne pas subir !**